

VILLERS INFO 114

Pour consulter le site de notre commune :

http : //www.villerslesec.fr

Pour envoyer des courriers par Internet :

Mèl : mairie.villerslesec@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL du 28 septembre 07

AMENAGEMENT FORESTIER

Le plan d'aménagement forestier en cours, d'une validité de 20 ans, a débuté en 1988 et s'achève donc en 2007.

Devant la nécessité de doter la forêt d'un nouvel aménagement pour 2008, le Conseil Municipal, lors de sa séance du 30 mars 2007, a décidé de demander une étude aux services de l'Office National des Forêts pour la révision d'aménagement de la forêt communale de Villers, pour la période 2008-2022.

Ce nouveau plan a été présenté à la séance du 28 septembre 2007, il a pour objet une exploitation classique de la forêt (taillis, affouage..) dans la continuité de l'aménagement précédent, mais avec un niveau de régénération (coupes blanches) nettement inférieur.

Les personnes qui souhaitent plus de précisions sur ce dossier (exploitation, coûts...) ont la possibilité de venir consulter le dossier en mairie.

MAITRISE D'ŒUVRE

Un appel à candidature pour la maîtrise d'œuvre des travaux envisagés pour l'aménagement de l'entrée du village et des abords du cimetière a été lancé le 10 septembre 07.

A l'issue de la consultation, sur les trois cabinets contactés, deux candidats ont répondu favorablement, le troisième n'étant pas intéressé par le projet.

Après étude de chaque dossier permettant d'apprécier les moyens, qualités et capacités des candidats, le conseil municipal décide de retenir

l'offre du cabinet Bergeret § Associés pour la qualité des références présentées.

VENTE DE LA BETONNIERE

Le conseil municipal décide de vendre la bétonnière à M. Guérillot Jean Claude, domicilié à Vesoul. Le prix de vente a été fixé à 650 Euros.

LOCATION DU LOGEMENT DES « BELLES BARAQUES »

Suite à l'information parue dans le précédent bulletin, plusieurs demandes de location ont été adressées en mairie.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal décide :

- de résilier le contrat de M. et Mme David Goichot au 31 octobre 2007,
- de louer le logement, à compter du 1^{er} novembre 2007, à M. et Mme Dominique POINAS pour un loyer mensuel de 478,81 € et une caution égale à ce montant.

INFORMATIONS

TRAVAUX EN FORET

Des travaux très importants de dégagement dans les coupes 32 et 9 (route de Dampierre et route des Belles Baraques) ont été réalisés par l'Association Intercommunale d'Insertion de la région de Saulx (AIIS).

Ces travaux, d'une durée d'environ trois mois, vont permettre la croissance des arbres d'avenir du peuplement (chêne, hêtre, charme...). ONF et commune sont satisfaits de la qualité du travail.

AFFOUAGE 2007 - (RAPPEL)

Les personnes intéressées par une portion de bois au prix de 20 € sont invitées à se faire connaître

avant le 15 octobre. Après cette date, aucune inscription ne sera possible.

CONCOURS DEPARTEMENTAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La remise des prix a eu lieu samedi 28 septembre à l'Hôtel du Département.

Notre village s'est honorablement distingué cette année encore :

- Villers est 9^e avec un **prix spécial pour le hameau de St Igny**,

- Isabelle et Philippe SAUVAL sont 5^e dans la catégorie « maisons avec jardin visible de la rue »,

- Huguette ROLLET et Gilberte MOUGET sont citées dans la catégorie « maisons avec décor floral installé en bordure de la voie publique ».

Un grand bravo aux lauréats et à tous ceux qui participent à l'embellissement de notre village et contribuent à ces distinctions !!

Merci à tous

HAUT DEBIT....SANS ADSL !

Après une très longue attente, le haut débit arrive enfin à Villers-le-Sec !

Comme nous l'écrivions dans le VILLERS INFO N° 113, C'est donc le Conseil Général qui prend en charge la couverture des zones non couvertes du département de la Haute-Saône en assurant la maîtrise d'ouvrage de cette opération. A l'issue de l'appel d'offre lancé au début de l'été, le marché a été attribué à l'opérateur NUMEO (basé à Lyon). Le déploiement va démarrer prochainement. Une réunion publique est prévue à la mairie. Nous vous tiendrons informés de l'avancement .

Pour votre information, un rapport retraçant toute la démarche de l'étude effectuée à Villers est accessible sur le site de la commune. Ce rapport a été rédigé par Marie-Anne GAILLARD, secrétaire de mairie. Dans le cadre d'une formation obligatoire après sa réussite au concours de rédacteur, elle devait réaliser un projet d'application professionnel et a choisi comme sujet... « la couverture en haut débit de la commune ».

HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Nous vous rappelons que le secrétariat de mairie est ouvert au public le lundi et le jeudi de :

14 h 00 à 18 h 30

HORAIRES DE LA DECHETTERIE DE QUINCEY (03 84 75 43 05)

A partir du 1^{er} octobre et jusqu'au 31 mars 2008, la déchetterie de Quincey est ouverte du mardi au samedi de :

8 h 30 à 12 h 00 -- 14 h 00 à 16 h 30

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Mercredi : 10 h 30 - 11 h 30

Vendredi (période scolaire) : 15 h - 17 h 30

Samedi : 13 h 30 - 14 h 30

Les personnes qui le souhaitent peuvent faire des dons de livres à la bibliothèque afin d'enrichir et varier la lecture.

Renseignements auprès de Martine BURGER
(03 84 75 32 12)